



Clichy, le 15 décembre 2017

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DU
SECRETARIAT GENERAL
Dossier suivi par ANNIE TOMASSIAN
Tél. : 01 47 15 33 01
annie.tomassian@ville-clichy.fr

OBJET : CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Chère collègue, Cher collègue,

Le conseil municipal se réunira, en séance publique, à l'Hôtel de Ville, le :

JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017 À 18 HEURES 30

ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 23 novembre 2017

I FINANCES

- 1.1 Communication de l'avis n° 21 du 27 novembre 2017 de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France
- 1.2 Création de la régie de stationnement et approbation des statuts
- 1.3 Exercice 2017 – Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnelles
- 1.4 Exercice 2018 – Adoption du budget primitif du budget principal
- 1.5 Exercice 2018 – Adoption du budget primitif du budget annexe de l'exploitation des Halles et Marchés
- 1.6 Exercice 2018 – Adoption du budget primitif du budget annexe de l'Office de Tourisme
- 1.7 Exercice 2018 – Adoption du budget primitif du budget annexe de l'exploitation du stationnement payant
- 1.8 Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges transférées (CLECT) 2017
- 1.9 Mise à jour des tarifs des redevances d'occupation temporaire du domaine public communal à compter du 1^{er} janvier 2018
- 1.10 Adoption des tarifs municipaux complémentaires pour la location du pavillon Vendôme applicables au 1^{er} janvier 2018
- 1.11 Vente des lots de copropriétés communaux n° 244 et 289 dépendant de l'immeuble sis 77, rue de Paris
- 1.12 Renonciation à l'acquisition d'un logement dans l'immeuble sis 107, rue de Paris
- 1.13 Garantie d'emprunt dans le cadre d'une renégociation de prêt accordée par la Ville au profit de l'association d'amis et parents d'enfants handicapés mentaux – APEI Boucle de la Seine

II SECRETARIAT GENERAL

- 2.1 Dénomination des rues et lieux publics

- 2.2 Communication des rapports annuels 2016 des délégations de services publics et des services publics locaux gérés en régie ou par voie de compétence transférée
- 2.3 Approbation du choix du délégataire pour la gestion et l'exploitation de l'établissement d'accueil du jeune enfant situé Z.A.C. du Bac d'Asnières - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer tout document y afférent
- 2.4 Approbation du principe de lancement d'une délégation de service public ayant pour objet l'exploitation et la gestion d'un établissement d'accueil du jeune enfant prévu rue Bonnet, Z.A.C. Entrée de Ville

III AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

- 3.1 Approbation du projet de convention d'objectifs et de financement : Prestation de service accueil de loisirs sans hébergement/aide spécifique rythmes éducatifs pour l'accueil périscolaire liant la ville de Clichy et la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention et tout document y afférent
- 3.2 Création de tarifs pour les stages de soutien scolaire
- 3.3 Adoption du règlement intérieur des stages de soutien scolaire
- 3.4 Adoption de la promesse de bail emphytéotique administratif relatif à un ensemble immobilier à usage d'établissement d'enseignement sis 71/73, rue de Paris - 10, rue Castérès
- 3.5 Adoption de la modification des statuts du SIVU Co Cli Co

IV - SPORT

- 4.1 Attribution d'une subvention d'aide à projet au club de gymnastique La Vaillante pour participation aux frais d'organisation des 140 ans du club le vendredi 15 juin 2018 et l'accueil d'une délégation ukrainienne
- 4.2 Attribution d'une subvention d'aide à projet au club de plongée de Clichy (CLIP) pour participation aux frais d'organisation des 30 ans du club les 9 et 10 juin 2018

V - JEUNESSE

- 5.1 Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Institut de Formation et de Perfectionnement aux Métiers (IFPM)

VI - RELATIONS INTERNATIONALES

- 6.1 Participation aux frais de déplacement de classes de quatrième et de troisième (option théâtre et latin) du collège Jean Macé, dans le cadre d'un projet de voyage scolaire en Italie du 7 au 12 mai 2018

VII - VIE ASSOCIATIVE

- 7.1 Approbation du projet de convention d'objectifs-cadre pour les associations percevant une subvention annuelle égale ou supérieure à 7623 €

VIII - SOCIAL

- 8.1 Définition de la compétence territoriale en matière d'action sociale

IX DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - COMMERCE

- 9.1 Dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche pour les commerces de détail accordées par le Maire au titre de l'année 2018
- 9.2 Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association Études et Chantiers Ile-de-France dans le cadre du défi « se déplacer à Clichy »
- 9.3 Approbation du cahier des charges de rétrocession du fonds de commerce de boucherie sis 49, boulevard du Général Leclerc suite à l'exercice du droit de préemption
- 9.4 Acquisition amiable du fonds de commerce « Librairie 107 », commerce d'achat, vente, location de livres neufs et d'occasion, de journaux et publications périodiques, articles de papeterie, sis 107, boulevard Jean Jaurès
- 9.5 Prolongation de la période d'exonération du paiement des droits de place et autres taxes afférentes concernant le marché des Berges de Seine

X RESSOURCES HUMAINES

- 10.1 Modification du tableau des effectifs – Filière culturelle
- 10.2 Approbation des transferts de personnels à l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine
- 10.3 Approbation de la convention de la mise à disposition des personnels auprès de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine
- 10.4 Modification de la rémunération des agents chargés du recensement de la population

XI- VOIRIE

- 11.1 Approbation du projet de convention fixant les modalités de déclassement et de transfert de propriété de routes départementales entre le département des Hauts-de-Seine et la commune de Clichy
- 11.2 Lancement d'un marché global de performance énergétique portant sur l'éclairage public et la signalisation lumineuse tricolore

XII – AMÉNAGEMENT URBAIN

- 12.1 Approbation de la convention de gestion de service à conclure entre la ville de Clichy et l'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine, relative à l'exercice de la compétence Aménagement de l'espace métropolitain
- 12.2 Lancement de la concertation préalable à la création d'une opération d'aménagement sur le secteur « Pont de Gennevilliers – avenue de la Liberté » et définition des objectifs poursuivis et des modalités de concertation
- 12.3 Cession au syndicat des copropriétaires de l'immeuble sis à Clichy, 2, rue Fournier et 27, rue Pierre Bérégovoy d'un terrain d'environ 14 m² à détacher de la parcelle C n° 59 située 27, rue Pierre Bérégovoy

XIII - HABITAT

- 13.1 Approbation du projet d'avenant n° 1 à la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH – RU)
- 13.2 Garantie d'emprunt au profit du bailleur social VALOPHIS La Chaumière de l'Ile-de-France – Réaménagement du contrat de prêt n° 0049880

- 13.3 Garantie d'emprunt au profit de l'ESH Novigère pour la construction de 25 logements sociaux sis 58-60, boulevard Victor Hugo et impasse de la Briqueterie - Modification de la délibération n° 4.8 du 26 février 2013
- 13.4 Réitération de garanties d'emprunt au profit de l' E.S.H. NOVIGERE
- 13.5 Garantie d'emprunt au profit de l'ESH Immobilière 3F pour la construction d'un immeuble de 14 logements sociaux sis 10, rue Petit
- 13.6 Approbation du règlement d'attribution des aides de la Ville dans le cadre du dispositif OPAH RU 2017-2022
- 13.7 Demande au Préfet d'arrêté modificatif concernant l'arrêté de déclaration d'utilité publique d'opération de restauration immobilière n° 1 (30, rue de Paris)
- 13.8 Demande au Préfet d'arrêté modificatif concernant l'arrêté de déclaration d'utilité publique d'opération de restauration immobilière n° 2 (32, rue de Paris)
- 13.9 Approbation du projet de protocole de partenariat entre la SCCI-Arcade, la société Arche Promotion et la Ville de Clichy-la-Garenne permettant le préfinancement de travaux de réhabilitation de copropriétés en difficulté

XIV DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 14.1 Renouvellement de la convention de partenariat et de suivi des ruches du programme national « Abeille, Sentinelle de l'Environnement »
- 14.2 Approbation du projet de convention de partenariat avec l'entreprise Le Relais pour l'implantation de conteneurs de collecte T L C (Textiles / linges de maison / chaussures)

XV ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 15.1 Actes pris par délégation du conseil municipal au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales - Compte rendu

Le dossier comporte les projets de délibérations ainsi que les notes de synthèse (rapports de présentation) s'y rapportant.

Je tiens à vous informer que le réseau « \\mairie-clichy\services\conseil-municipal », a été mis à votre disposition afin que vous puissiez consulter l'ensemble des documents du Conseil municipal, c'est-à-dire les projets de délibérations, les rapports de présentation ainsi que les pièces nécessaires à la bonne compréhension de chaque point inscrit à l'ordre du jour.

Je vous prie de croire, chère collègue, cher collègue, en l'assurance de ma considération.

Rémi MUZEAU

Maire de Clichy-la-Garenne
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



—
EXTRAIT
—
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017

—o—
Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au Maire ;
Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 DEC. 2017

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04475-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

DÉLIBÉRATION N° 1.1

OBJET : COMMUNICATION DE L'AVIS N° 21 DU 27 NOVEMBRE 2017 DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES D'ILE-DE-FRANCE

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 1612-9 ;

Vu l'avis n°21 du 27 novembre 2017 émis par la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France ci-annexé ;

Considérant qu'en application de l'article L 1612-9 du Code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante doit être informée dès sa plus proche réunion des avis formulés par la chambre régionale des comptes ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE – PREND ACTE de la communication aux conseillers municipaux de l'avis n° 21 du 27 novembre 2017 émis par la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France rejetant la demande d'inscription d'une dépense obligatoire de l'exercice 2017 de Clichy-la-Garenne formulée par la SELARL Parme avocats pour le compte de la Société de Distribution de Chaleur de Clichy (SDCC).

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance

M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au Maire ;
Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 DEC. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04476-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

DÉLIBÉRATION N° 1.2

OBJET: CRÉATION DE LA RÉGIE DE STATIONNEMENT ET APPROBATION DES STATUTS

RAPPORTEUR : MONSIEUR STÉPHANE COCHEPAIN

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2221-1 à L2221-12, L2221-14, R2221-1 à R2221-17 et R2221-63 à R2221-94.

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du

Vu l'avis du comité technique du 21 décembre 2017

Considérant, la pertinence de retracer et isoler les flux financiers générés par l'exploitation du stationnement ;

Considérant la part déterminante des paiements des usagers dans les recettes d'exploitation ;

Considérant la défiscalisation du stationnement payant en surface à compter du 1^{er} janvier 2018 ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1- APPROUVE la création de la régie stationnement de la commune de Clichy-la-Garenne dotée de la seule autonomie financière qui aura en charge le service stationnement en surface et en ouvrage de la commune.

ARTICLE 2 - APPROUVE les statuts de la régie ci-annexés.

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires en vue de l'application de la présente délibération et à signer tout document s'y rapportant.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

36 pour

8 abstentions (M. Nouredine BENYAHIA, Mmes Viviane DIEGO, Monique DHUIN, MM. Jean-Pierre AUFFRET, Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI-BAYOL, MM. Hicham DAD, Serge BERNARD)

—
EXTRAIT
—
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—O—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—O—
SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017

—O—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance

M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au Maire ;
Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 DEC. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04477-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

DÉLIBÉRATION N° 1.3

OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2017 – DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

RAPPORTEUR : MONSIEUR STÉPHANE COCHEPAIN

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la nomenclature comptable et budgétaire M14 ;

Le rapporteur entendu ;

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - AFFECTE le montant de 350 000 € imputé au compte « 6875 – Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnelles » du budget principal 2017 à la couverture des risques contentieux susceptibles d'être soldés par la Ville dont le tableau se trouve en annexe de la présente délibération.

ARTICLE 2 - DIT QUE les dépenses en résultant seront imputées au compte « 15111 – Provisions pour litiges » par la Trésorerie municipale.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

34 voix pour

6 voix contre (Mme Monique DHUIN, MM Jean-Pierre AUFFRET, Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI-BAYOL, MM. Hicham DAD, Serge BERNARD)

4 abstentions (M. Nouredine BENYAHIA, Mmes Viviane DIEGO, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Réda BELHOUCHE)

—
EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
—

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017

Convocation du vendredi 15 décembre 2017

—○—



Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance

M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au Maire ;

Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 DEC. 2017

—
Pour extrait conforme :

Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



DÉLIBÉRATION N° 1.4

OBJET : EXERCICE 2018 – ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : MONSIEUR STÉPHANE COCHÉPAIN

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction comptable M14 ;

Considérant les demandes des services ;

Considérant les arbitrages retenus à l'occasion de la conférence de clôture budgétaire ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE : ADOPTE le Budget Primitif 2018 du Budget Principal, tel que présenté en annexe, par nature, selon les équilibres suivants :

Section de fonctionnement :

▪ Recettes :	126 228 000 euros
▪ Dépenses :	126 228 000 euros

Section d'investissement :

▪ Recettes :	96 820 000 euros
▪ Dépenses :	96 820 000 euros

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

34 voix pour

6 voix contre (Mme Monique DHUIN, MM. Jean-Pierre AUFFRET, Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI-BAYOL, MM. Hicham DAD, Serge BERNARD)

4 abstentions (M. Nouredine BENYAHIA, Mmes Viviane DIEGO, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Réda BELHOUCHE)

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017



Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20),
M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20),
Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre
CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique
CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au Maire ;
Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Noureddine BENYAHIA, Mmes
Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40),
M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI
(jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme
Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-
Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ;
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de
22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par
M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ;
M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à
partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par
M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre
AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD
par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à
partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc
MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20),
Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45),
Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 DEC. 2017

Pour extrait conforme,
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



DÉLIBÉRATION N° 1.5

OBJET : EXERCICE 2018 – ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE DE L'EXPLOITATION DES HALLES ET MARCHÉS

RAPPORTEUR : MONSIEUR STÉPHANE COCHÉPAIN

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable M4 ;

Vu le Budget Primitif de la ville de Clichy-la-Garenne 2018 voté le 21 décembre 2017 ;

Vu la délibération n° 5.1 du 29 novembre 2015 portant création du Budget annexe pour l'exploitation des Halles et Marchés ;

Considérant les demandes du service ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE : ADOPTE le Budget Primitif 2018 du Budget annexe de l'exploitation des Halles et Marchés, tel que présenté en annexe, par nature, selon les équilibres suivants :

Section d'Exploitation :

- Recettes : 399 730 euros
- Dépenses : 399 730 euros

Section d'Investissement :

- Recettes : 11 200 euros
- Dépenses : 11 200 euros

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

38 voix pour

3 voix contre (MM. Jean-Pierre AUFFRET, Manuel ALLAMELLOU, Hicham DAD)

3 abstentions (Mmes Viviane DIEGO, Monique DHUIN, M. Serge BERNARD)

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017



Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20),
M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20),
Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre
CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique
CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au Maire ;
Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Noureddine BENYAHIA, Mmes
Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40),
M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI
(jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-
VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme
Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-
Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ;
Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de
22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par
M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ;
M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à
partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par
M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre
AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD
par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à
partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc
MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20),
Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45),
Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 DEC. 2017

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



DÉLIBÉRATION N° 1.6

OBJET : EXERCICE 2018 – ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DE TOURISME

RAPPORTEUR : STÉPHANE COCHEPAIN

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable M14 ;

Vu le Budget Primitif de la ville de Clichy-la-Garenne 2018 voté le 21 décembre 2017 ;

Vu la délibération n°10.1 du 20 juin 2017 approuvant la création de l'Office de Tourisme de Clichy-la-Garenne sous la forme d'un Service Public Administratif (SPA) à autonomie financière ;

Vu le compte-rendu de la commission consultative des services publics locaux du 18 avril 2017 ;

Considérant les demandes des services ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE - ADOPTE le Budget Primitif 2018 du Budget Annexe de l'Office de Tourisme, tel que présenté en annexe, par nature, équilibré à hauteur de 366 400 euros en section de fonctionnement et ne prévoyant pas de dépenses d'investissement.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

35 voix pour

4 voix contre (MM. Jean-Pierre AUFFRET, Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI-BAYOI, M. Hicham DAD)

2 abstentions (Mme Isabelle MINE-RODRIGUES, M. Réda BELHOUCHE)

3 élus ne prennent pas part au vote (Mmes Viviane DIEGO, Monique DHUIN, M. Serge BERNARD)

—
EXTRAIT
—
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017



—○—
Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance

M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au Maire ;

Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 DEC. 2017

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



DÉLIBÉRATION N° 1.7

OBJET : EXERCICE 2018 – ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE DE L'EXPLOITATION DU STATIONNEMENT PAYANT

RAPPORTEUR : STÉPHANE COCHEPAIN

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1412-1 et les articles L. 2221-1 à L. 2221-20 et les articles R. 2221-1 à R. 2221-99 relatifs aux régies municipales, et notamment les articles L 2221-11 à L 2221-14 et R 2221-63 à R 2221-9 ;

Vu l'instruction comptable M4 ;

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 8 décembre 2017 ;

Vu l'avis du Comité Technique du 21 décembre 2017 ;

Vu le Budget Primitif du Budget Principal 2018 de la Ville de Clichy-la-Garenne voté le 21 décembre 2017 ;

Vu la délibération n° 1.2 du 21 décembre 2017 portant création du service public industriel et commercial (SPIC) chargé de l'exploitation du stationnement payant à autonomie financière ;

Vu la délibération n° 9.2 du 19 octobre 2017 fixant les tarifs de stationnement sur voirie à compter du 1^{er} janvier 2018 ;

Considérant que le principe de libre administration permet aux collectivités locales de choisir le mode de gestion de leurs services publics ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE : ADOPTE le Budget Primitif 2018 du Budget Annexe de l'Exploitation du Stationnement Payant qui sera exécutif après la première réunion du conseil d'exploitation de la régie, tel que présenté en annexe, par nature, selon les équilibres suivants :

Section d'Exploitation :

- Recettes : 1 950 000 euros
- Dépenses : 1 950 000 euros

Section d'Investissement :

- Recettes : 390 000 euros
- Dépenses : 390 000 euros

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

35 voix pour

4 voix contre (MM. Jean-Pierre AUFFRET, Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI-BAYOI, M. Hicham DAD)

2 abstentions (Mme Isabelle MINE-RODRIGUES, M. Réda BELHOUCHE)

3 élus ne prennent pas part au vote (Mmes Viviane DIEGO, Monique DHUIN, M. Serge BERNARD)

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance

M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au Maire ;
Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 DEC. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04482-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

DÉLIBÉRATION N° 1.8

OBJET : APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES 2017

RAPPORTEUR : STÉPHANE COCHEPAIN

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5219-5,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) ;

Vu la nomenclature M14 ;

Vu la délibération du conseil du territoire du 13 décembre 2017, fixant le montant des FCCT des communes membres ;

Vu le rapport et l'avis de la Commission locale d'évaluation des charges territoriales (CLECT) du 27 novembre 2017 arrêtant les montants de FCCT à verser pour chacune des communes du territoire « Boucle Nord de Seine » ;

Considérant que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Territoriales comprenant deux représentants de chaque commune s'est réunie le 27 novembre dernier pour approuver à l'unanimité un rapport définitif proposant de fixer les montants des fonds de compensation des charges territoriales (FCCT) permettant d'assurer l'équilibre du budget 2017 de l'établissement public territorial comme suit :

Argenteuil	- 4 950 138 €
Asnières-sur-Seine	6 160 313 €
Bois-Colombes	2 134 503 €
Clichy-la-Garenne	7 617 381 €
Colombes	6 553 903 €
Gennevilliers	4 366 127 €
Villeneuve-la-Garenne	1 668 686 €

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE - AUTORISE au titre de l'année 2017, le versement au territoire « Boucle Nord de Seine » d'un Fonds de compensation des charges territoriales (FCCT) d'un montant de 7 617 381 euros.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

42 voix pour

1 voix contre (MM. Hicham DAD)

1 abstention (Mme Viviane DIEGO)

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017

—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance

M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoints au Maire ;
Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 DEC. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04483-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

DÉLIBÉRATION N° 1.9

OBJET : MISE À JOUR DES TARIFS DES REDEVANCES D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2018

RAPPORTEUR : STÉPHANE COCHEPAIN

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°82-213 modifiée du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, départements et régions ;

Vu la délibération n°5.1 du Conseil municipal du 13 novembre 2013 fixant les tarifs de redevance pour occupations temporaires du domaine public communal ;

Vu la délibération n°15.1 du Conseil municipal du 20 juin 2017 fixant les tarifs des redevances d'occupation temporaire du domaine public à usage commercial à compter du 1^{er} juillet 2017 ;

Considérant qu'il convient d'actualiser, à compter du 1^{er} janvier 2018 les tarifs d'occupation du domaine public ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 : DÉCIDE que les tarifs des redevances d'occupation temporaire du domaine public seront révisés du montant de l'inflation et ce, pour chaque année, à compter du 1^{er} janvier 2018.

ARTICLE 2 : DÉCIDE que le taux d'inflation applicable à l'année N est celui retenu par la Banque de France pour l'année N-1 dans le cadre de sa dernière prévision macro-économique de l'année N-1 (moyenne annuelle de l'indice de prix à la consommation harmonisé, IPCH), soit 1,2 % pour 2017 applicable aux tarifs 2018.

ARTICLE 3 : FIXE pour l'exercice 2018 les tarifs suivants pour l'occupation du domaine public communal :

Dispositif	Unité	Tarifs 2018
REDEVANCES D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC A USAGE COMMERCIAL		
TERRASSES		
Terrasses découvertes (Abonnement annuel)		
Voies commerçantes majeures (1 ^{ère} catégorie)	m ² / an	45,54 €
Voies commerçantes intermédiaires (2 ^{ème} catégorie)	m ² / an	30,36 €
Autres voies (3 ^{ème} catégorie)	m ² / an	15,18 €
Terrasses couvertes (Abonnement annuel)		
Voies commerçantes majeures (1 ^{ère} catégorie)	m ² / an	101,20 €
Voies commerçantes intermédiaires (2 ^{ème} catégorie)	m ² / an	67,80 €
Autres voies (3 ^{ème} catégorie)	m ² / an	33,40 €
MOBILIERS ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A USAGE COMMERCIAL DIVERS		
Porte-menus, panneau publicitaire	unité / an	116,38 €
Appareil pour vente de glaces, rôtissoire, vitrine	unité / an	174,06 €
Mobilier décoratif et objets divers		
Voies commerçantes majeures (1 ^{ère} catégorie)	unité / an	27,32 €
Voies commerçantes intermédiaires (2 ^{ème} catégorie)	unité / an	18,22 €
Autres voies (3 ^{ème} catégorie)	unité / an	9,11 €
Ecran, paroi de séparation		
Voies commerçantes majeures (1 ^{ère} catégorie)	unité / an	27,32 €
Voies commerçantes intermédiaires (2 ^{ème} catégorie)	unité / an	18,22 €
Autres voies (3 ^{ème} catégorie)	unité / an	9,11 €
Caisse d'arbustes bordant la terrasse dans la limite de la zone concédable		
Voies commerçantes majeures (1 ^{ère} catégorie)	unité / an	27,32 €
Voies commerçantes intermédiaires (2 ^{ème} catégorie)	unité / an	18,22 €
Autres voies (3 ^{ème} catégorie)	unité / an	9,11 €
ETALAGES DEVANT LES BOUTIQUES		
Voies commerçantes majeures (1 ^{ère} catégorie)	m ² / an	45,54 €
Voies commerçantes intermédiaires (2 ^{ème} catégorie)	m ² / an	30,36 €
Autres voies (3 ^{ème} catégorie)	m ² / an	15,18 €
STAND OU VEHICULE DE VENTE SUR LE DOMAINE PUBLIC		
Stand ou véhicule de vente sur la voie publique par jour pour une emprise inférieure ou égale à 15 m ²	jour	32,38 €
Le m ² supplémentaire	jour	3,24 €
Stand ou véhicule de vente sur la voie publique par mois pour une emprise inférieure ou égale à 15 m ²	mois	323,84 €
Le m ² supplémentaire	mois	32,38 €
POINTS DE RETRAIT DE PRODUITS LOCAUX (CIRCUITS COURTS) ET/OU ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE SUR LE DOMAINE PUBLIC AU MOYEN D'UN STAND OU D'UN VEHICULE		
Point de retrait sur la voie publique par jour pour une emprise inférieure ou égale à 15 m ²	jour	16,19 €

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04483-DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

Dispositif	Unité	Tarifs 2018
AUTRES REDEVANCES D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC		
OCCUPATION DU SOL		
Bennes	par jour et par benne	11,13 €
Echafaudages sur chaussée	m ² / mois*	16,19 €
Echafaudages sur trottoir	m ² / mois*	16,19 €
Emprise de chantier sur trottoir	m ² / mois*	16,19 €
Emprise de chantier sur chaussée	m ² / mois*	16,19 €
Bureau de vente sur trottoir	m ² / mois*	42,50 €
Autre occupation commerciale sur trottoir ou chaussée	m ² / mois*	16,19 €
Appareil de lavage	m ² / jour	52,62 €
Autres mobiliers	m ² / jour	21,25 €
PALISSADES DE CHANTIER		
Palissades susceptibles de recevoir des panneaux d'affichage	m ² / mois*	37,44 €
Palissades non susceptibles de recevoir des panneaux d'affichage	m ² / mois*	27,32 €
PRISE EN COMPTE DES PERTURBATIONS DE LA CIRCULATION AUTOMOBILE		
Occupation de la chaussée interdisant la circulation automobile **	par m ² d'emprise de voie interdite à la circulation et par mois *	708,40 €
OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC NON PRECEDEMMENT PRISES EN COMPTE		
Occupation de terrains nus	m ² / mois*	30,36 €
Emprise de chantier sur emplacement de stationnement payant	par emplacement par jour selon la zone ***	15,18 €
* Tout mois commencé est dû		
** Cette redevance n'est applicable qu'au-delà de 5 jours de blocage de la circulation		
*** Cette redevance est cumulable avec celles relatives aux occupations de chaussée. Toute journée commencée est due.		

ARTICLE 4 - AUTORISE Madame le receveur municipal à encaisser.

ARTICLE 5 - DIT que les recettes afférentes à ces redevances seront imputées sur le budget communal.

ARTICLE 6 - DIT que les redevances énumérées à l'article 3 s'attachant à des mesures soumises à autorisation, seront perçues moyennant la délivrance de celle-ci. Les redevances et droits normalement perçus par la Ville pour l'occupation du domaine public seront, à défaut de demande préalable d'autorisation, appliqués d'office dès la première constatation de l'usage de la voie publique sans préjudice de la suite donnée aux procès-verbaux de contravention qui auront été dressés pour défaut d'autorisation.

ARTICLE 7 - DIT que sont exonérés de toute taxe :

- les travaux portant sur la création ou l'entretien du patrimoine bâti des organismes et bailleurs sociaux ;

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04483-DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

- les travaux conduits sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Clichy, du Conseil Départemental des Hauts de Seine, de leurs maîtres d'ouvrage délégués, ou de leurs concessionnaires en matière de renouvellement urbain ;

ARTICLE 8 - DIT QUE sont exonérés de droits de voirie les propriétaires procédant à un ravalement de façade dans le cadre de l'opération de ravalement obligatoire tel que défini par les articles L132.1 à L132.5, L 152.11 et R132.1 du Code de la construction et de l'habitation (délibération du conseil municipal n°5.7 du 18 novembre 1985).

ARTICLE 9 - ABROGE les dispositions relatives aux tarifs susmentionnés de la délibération n°5.1 du 13 novembre 2013 fixant les tarifs de redevance pour occupations temporaires du domaine public communal et de la délibérations du 20 juin 2017 fixant les tarifs des redevances d'occupation temporaire du domaine public à usage commercial à compter du 1^{er} juillet 2017 ;

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

38 voix pour

6 élus ne prennent pas part au vote (Madame Monique DHUIN, MM. Jean-Pierre AUFFRET, Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI-BAYOL, MM Hicham DAD, Serge BERNARD)

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance

M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au Maire ;
Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

29 DEC. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04484-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

DÉLIBÉRATION N° 1.10

OBJET : ADOPTION DES TARIFS MUNICIPAUX COMPLÉMENTAIRES POUR LA LOCATION DU PAVILLON VENDÔME APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2018

RAPPORTEUR : M. STÉPHANE COCHEPAIN

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 7.7 du Conseil municipal du 23 juin 2016 portant modification des tarifs de location de salles du Pavillon Vendôme et de l'Auditorium du Conservatoire applicables au 1^{er} juillet 2016 ;

Considérant qu'il convient de compléter les tarifs de location du Pavillon Vendôme à compter du 1^{er} janvier 2018 par la location meublée de l'intégralité du Pavillon Vendôme (salon d'honneur, salles attenantes et en étage – espaces à moduler en fonction de la programmation des expositions temporaires - cour extérieure, jardin)

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré:

ARTICLE UNIQUE: ADOPTE à compter du 1^{er} janvier 2018 les tarifs complémentaires figurant dans le tableau ci-dessous :

	Location meublée de l'intégralité Pavillon Vendôme
Forfait journée : 09h / 19h	2 000 €
Forfait 1/2 journée : 09h / 13h ou 14h / 18h	1 400 €
Forfait soirée : 19h / 01h	1 700 €

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

42 voix pour

1 voix contre (M. Hicham DAD)

1 abstention (Mme Viviane DIEGO)

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017
—o—

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au Maire ;
Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 DEC. 2017

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04485-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

DÉLIBÉRATION N° 1.11

OBJET : VENTE DES LOTS DE COPROPRIÉTÉ N° 244 ET 289 DÉPENDANT DE L'IMMEUBLE SIS 77, RUE DE PARIS À CLICHY

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la Ville de Clichy-la-Garenne est propriétaire des lots de copropriété n° 244 et 289 dépendant de l'immeuble sis 77, rue de Paris à Clichy, cadastré section Q n° 85, consistant en un logement de 17,57 m² avec cave, dépendant du domaine privé ;

Considérant que la Ville a sollicité le site internet Webenchères Immo pour la vente de ce logement proposé en l'état, libre de toute occupation ;

Considérant que Mme Sena KASIC, demeurant 7, rue Martre- 92110 CLICHY-LA-GARENNE a remporté les enchères au prix de 105 000 € ;

Vu l'avis de France Domaine du 21 septembre 2017 ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - DÉCIDE de conclure, avec Mme KASIC ou toute société qui se substituera, une promesse de vente du logement communal avec cave, constituant les lots de copropriété n° 244 et 289 dépendant de l'immeuble sis à Clichy 77, rue de Paris, cadastré section Q n° 85, en l'état, libre de toute occupation.

ARTICLE 2 - DIT QUE cette promesse de vente sera conclue à la condition suivante :

- Prix de vente de 105 000 €

ARTICLE 3 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer la promesse de vente, puis l'acte de vente et tout document y afférent.

ARTICLE 4 - DIT QUE la recette en résultant sera imputée au budget communal.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

37 voix pour

6 voix contre (Mme Monique DHUIN, MM. Jean-Pierre AUFFRET, Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, MM. Hicham DAD, Serge BERNARD)

1 abstention (Mme Viviane DIEGO)

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017

—○—
Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance

M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoints au Maire ;
Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Nouredine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 DEC. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04486-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

Séance du conseil municipal du 21 décembre 2017

DÉLIBÉRATION N° 1.12

OBJET : RENONCIATION À L'ACQUISITION D'UN LOGEMENT DANS L'IMMEUBLE SIS 107, RUE DE PARIS

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 8.2 du Conseil municipal du 26 janvier 2016 relative à l'acquisition d'un logement dans l'immeuble situé 107 rue de Paris ;

Vu la délibération n° 2.3 du Conseil municipal du 17 novembre 2016 relative à la vente des lots de copropriété n° 1, 2, 3, 4, 7, 10, 11, 12, 13 et 15 dépendants de l'immeuble sis à Clichy, 107 rue de Paris cadastré section L n° 75 ;

Considérant que la Ville a vendu le 2 mai 2017 en vue de leur réhabilitation lesdits lots à la SCI VICTORIO'S FAMILY représentée par M. Félix SEROUSSI ;

Considérant qu'il convient de renoncer à l'acquisition du lot n° 14 au profit de M. Félix SEROUSSI ou toute société qui se substituera ;

Le rapporteur entendu ;

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE : RENONCE à l'acquisition du lot n° 14 dépendant de l'immeuble sis à Clichy 107, rue de Paris, cadastré section L n° 75.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

37 voix pour

6 voix contre (Madame Monique DHUIN, MM. Jean-Pierre AUFFRET, Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI-BAYOL, MM. Hicham DAD, Serge BERNARD)

1 abstention (Mme Viviane DIEGO)

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04486-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au Maire ;
Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Nouredine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 DEC. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04487-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

DÉLIBÉRATION N° 1.13

OBJET : GARANTIE D'EMPRUNT DANS LE CADRE D'UNE RENÉGOCIATION DE PRÊT ACCORDÉE. PAR LA VILLE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION D'AMIS ET PARENTS D'ENFANTS HANDICAPÉS MENTAUX - APEI BOUCLE DE LA SEINE

RAPPORTEUR : M. STÉPHANE COCHEPAIN

Le Conseil,

Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du Code civil ;

Vu la délibération n° 7.1 du Conseil municipal du 24 octobre 2006 accordant la garantie de la Ville à l'APEI Boucle de la Seine pour le remboursement de toutes sommes dues au titre du contrat de prêt souscrit auprès de DEXIA pour le transfert et l'extension de l'externat médico pédagogique « Les Tilleuls » au 21, rue du Docteur Emile Roux ;

Vu le contrat de prêt n° MON242978 EUR entre DEXIA et l'APEI daté du 5 décembre 2006 d'un montant initial de 3 000 000 d'euros ;

Vu le contrat de prêt daté du 17 novembre 2017 entre la Caisse d'Épargne Ile-de-France et l'APEI Boucle de la Seine pour le rachat du prêt consenti par la SFIL (Ex Banque DEXIA) n° MON242978EUR ;

Vu les délibérations 2017-17 et 2017-23 du Conseil d'administration de L'APEI Boucle de la Seine autorisant le Directeur général de l'APEI à renégocier à un taux plus bas auprès de la Caisse d'Épargne d'Ile de France un emprunt qui avait été destiné à financer l'extension de l'externat médico pédagogique baptisé « Les Tilleuls » au 21, rue du Docteur Emile Roux à Clichy-la-Garenne (92110) ;

Considérant que la Caisse d'Épargne subordonne son concours à la condition que le remboursement en capital, augmenté des intérêts, intérêts de retard, indemnité de remboursement anticipé, tous autres frais et autres accessoires de l'emprunt d'un montant de TROIS MILLIONS NEUF CENT QUARANTE ET UN MILLE DEUX CENT CINQUANTE TROIS EUROS ET SOIXANTE CENTIMES (3 941 253 ,60 Euros) soit garanti solidairement avec renonciation au bénéfice de discussion par la Commune de Clichy-la-Garenne à concurrence de 100 % des sommes dues par l'Emprunteur .

Considérant la demande de l'APEI tendant à obtenir la garantie de la Ville pour la renégociation de prêt ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - ACCORDE sa garantie solidaire à « APEI Boucle de la Seine » pour le remboursement à hauteur de 100% de toutes les sommes dues au titre de l' emprunt de TROIS MILLIONS NEUF CENT QUARANTE ET UN MILLE DEUX CENT CINQUANTE TROIS EUROS ET SOIXANTE CENTIMES (3 941 253 ,60 Euros) contracté auprès de la Caisse d'Épargne d'Ile de France, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions détaillées dans le contrat de prêt annexé.

ARTICLE 2 - RECONNAIT avoir pris connaissance dudit contrat annexé à la présente.

ARTICLE 3 - RENONCE au bénéfice de discussion et prend l'engagement de payer, dès réception de la demande de la Caisse d'Epargne Ile de France, à hauteur de la quotité garantie soit 100 %, toute somme due au titre de ce prêt en capital, intérêts, intérêts de retard et tous autres frais et accessoires qui n'aurait pas été acquittée par « APEI Boucle de la Seine » à sa date d'exigibilité et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

ARTICLE 4 - S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources nécessaires suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

ARTICLE 5 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de cautionnement solidaire et tout document se rapportant à la présente délibération.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés
43 voix pour
1 abstention (Mme Viviane DIEGO)

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04487-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04487-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance

M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au Maire ;
Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 DEC. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04488-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

DÉLIBÉRATION N° 2.1

OBJET : DÉNOMINATION DES RUES ET DES LIEUX PUBLICS

RAPPORTEUR : BENOÎT DE LA RONCIÈRE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la nécessité de procéder à la dénomination de rues et lieux publics ;

Considérant l'avis de la commission chargée de la dénomination des rues et lieux publics, réunie le mardi 5 décembre 2017 ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - DÉCIDE de dénommer la crèche du Bac : **Au fil de l'eau.**

ARTICLE 2 - DÉCIDE de dénommer le Relais Assistance Maternelle et le jardin d'enfants situés dans le quartier Berges de Seine: **L'arc-en-ciel.**

ARTICLE 3 - DÉCIDE de dénommer la partie prolongée de la rue Curton : **rue Curton.**

ARTICLE 4 - DÉCIDE de dénommer la médiathèque située 15 rue d'Estienne d'Orves : **Médiathèque Jean d'Ormesson.**

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance

M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoints au Maire ;
Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 DEC. 2017

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04490-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

DÉLIBÉRATION N° 2.2

OBJET : COMMUNICATION DES RAPPORTS ANNUELS 2016 DES DÉLÉGATIONS DE SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES PUBLICS LOCAUX GÉRÉS EN RÉGIE OU PAR VOIE DE COMPÉTENCE TRANSFÉRÉE

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 1411-3 ;

Considérant que les rapports produits chaque année par les concessionnaires des services publics doivent être mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Vu le compte rendu de la réunion du 8 décembre 2017 de la commission consultative des services publics locaux ;

Le rapporteur entendu,

Après avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE - PREND ACTE de la communication des rapports annuels 2016 des délégations de services publics et des services publics locaux aux conseillers municipaux, à savoir:

- Stationnement payant (INDIGO)
- Réseau de chaleur (SDCC et CORIANCE IDEX)
- Gestion de la fourrière automobile (SNCDR)
- SEDIF
- VEOLIA
- Stationnement payant (régie directe)
- Service de collecte des ordures ménagères (régie directe)
- Halles et marchés (régie directe)
- Funéraire (SIFUREP)
- Electricité et réseaux de communication (SIPPEREC)
- Gaz (SIGEIF)
- Traitement des déchets ménagers (SYCTOM)
- CO-CLI-CO
- CLIC Clichy-Saint-Ouen
- CITALLIOS

—
EXTRAIT
—
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—○—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—○—
SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017

—○—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance

M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au Maire ;
Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

29 DEC. 2017

—
Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04489-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

DÉLIBÉRATION N° 2.3

OBJET : APPROBATION DU CHOIX DU DÉLÉGATAIRE DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DE L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT SITUÉ Z.A.C. DU BAC D'ASNIÈRES – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER TOUT DOCUMENT Y AFFÉRENT

RAPPORTEUR : MADAME LAUER

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1411-1 et suivants ;

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux du 18 avril 2017 ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 26 avril 2017 retenant le principe de la concession de service public comme mode de gestion du service public pour l'exploitation et la gestion d'un établissement d'accueil du jeune enfant situé quartier Bac d'Asnières et autorisant le Maire à lancer la procédure de consultation prévue aux articles L 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les procès-verbaux dressés par la Commission de Délégation de service Public les 13, 22 et 23 juin 2017 ;

Vu l'avis de la Commission de Délégation de service public du 4 juillet 2017 invitant le Maire à négocier avec les candidats admis aux négociations ;

Vu le rapport d'analyse des offres initiales ;

Vu le rapport du Maire établi en application de l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de contrat de concession de service public et ses annexes ;

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence publié le 5 mai 2017 au BOAMP et au JOUE, ainsi que sur le site de la Ville et sur le profil acheteur public MAXIMILIEN ;

Considérant qu'à la suite de cet appel public à la concurrence, les six candidats suivants ont répondu et envoyé leur dossier de candidature et d'offres dans le cadre de la procédure ouverte : PEOPLE AND BABY - LA MAISON BLEUE - BABILOU EVANCIA - LES PETITS CHAPERONS ROUGES - CRECHES DE FRANCE - CRECHE ATTITUDE ;

Considérant que la commission de délégation de service public a procédé à l'ouverture des six dossiers de candidature le 13 juin 2017 à 14 h 00 ;

Considérant qu'à l'examen des garanties administratives, financières et professionnelles présentées par les soumissionnaires, et au vu des références en adéquation avec la concession de service public envisagée, la commission de délégation de service public a retenu les six candidatures en sa séance du 22 juin 2017 à 9 h 00 ;

Considérant que la commission de délégation de service public a procédé à l'ouverture des six dossiers d'offres en sa séance du 23 juin 2017 à 14 h 00 ;

Considérant que la commission de délégation de service public réunie le 4 juillet à 14 h 30 a émis un avis positif sur quatre offres, présentées par les candidats suivants : PEOPLE AND BABY - LA MAISON BLEUE - LES PETITS CHAPERONS ROUGES - CRECHES DE FRANCE et invité monsieur le Maire à engager les négociations avec ces quatre soumissionnaires ;
Considérant qu'au terme des négociations, il est décidé de retenir la société La Maison Bleue, ayant présenté la meilleure offre au regard de sa valeur technique, de ses intérêts financiers et de la qualité du service proposé ;

Considérant que les raisons de ce choix sont exposées dans le rapport de l'exécutif annexé à la présente délibération ;

Considérant que dans les conditions du contrat, cette entreprise devrait être la plus à même d'assurer la qualité et la continuité du service public ;

Considérant que le contrat ayant pour objet la gestion du service public pour la gestion et l'exploitation d'un établissement d'accueil du jeune enfant situé quartier Bac d'Asnières présente les caractéristiques suivantes :

- Durée : 7 années
- Début de l'exécution du contrat : 03/04/2018
- Fin du contrat : 02/04/2025

Considérant les principales obligations du délégataire, à savoir ;

- ✓ La constitution du dossier d'agrément auprès des services compétents dans les délais requis, soit la définition et l'actualisation régulière du projet d'établissement et la réalisation de toutes les démarches administratives nécessaires à l'exploitation ;
- ✓ L'admission des usagers une fois inscrits et la place attribuée ;
- ✓ La facturation des usagers, l'encaissement des participations et la prise en charge des impayés ;
- ✓ La fixation des tarifs conformément aux recommandations de la CNAF ;
- ✓ L'élaboration du projet de règlement intérieur ;
- ✓ L'information des usagers sur l'équipement et son mode de fonctionnement ;
- ✓ L'accueil des usagers comprenant la préparation et l'organisation des activités adaptées à ce public dans le respect des normes légales et réglementaires ;
- ✓ La planification de l'accueil des usagers dans un objectif d'optimisation du taux d'occupation ;
- ✓ Le respect des normes d'hygiène et de sécurité et des règles fixées par la PMI ;
- ✓ Le recrutement et la gestion du personnel dans le respect des normes légales et réglementaires incluant notamment la mise en place d'un encadrement de qualité, la gestion, la formation et la rémunération du personnel ;
- ✓ La fourniture et le service des repas, des collations et des goûters sur place ;
- ✓ La mise à disposition, l'entretien-maintenance et le renouvellement des mobiliers et gros matériels indispensables au fonctionnement de l'équipement et du service en intérieur ;
- ✓ L'acquisition/la mise à disposition et le renouvellement du petit matériel et du matériel pédagogique ;
- ✓ L'entretien courant et le nettoyage des locaux, des équipements, des gros matériels et mobiliers, du petit matériel et du matériel pédagogique dans le respect des règles de sécurité légales et réglementaires applicables ;
- ✓ La gestion financière de l'équipement avec l'élaboration des budgets, des comptes d'exploitation et des bilans CAF ;
- ✓ La recherche et la gestion de la relation avec les financeurs, notamment la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité sociale Agricole (MSA), les régimes spéciaux et le Département ;

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04489-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

- ✓ Le nettoyage et la fourniture de fluides ;
- ✓ La fourniture régulière à la Personne Publique de comptes rendus d'activités.

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - APPROUVE le choix de l'entreprise La Maison Bleue en tant que délégataire du service public portant sur l'exploitation et la gestion de l'établissement d'accueil du jeune enfant situé quartier Bac d'Asnières.

ARTICLE 2 - APPROUVE les termes du contrat de concession de service public et ses annexes parmi lesquelles le Règlement du service.

ARTICLE 3 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de concession de service public avec l'entreprise La Maison Bleue ainsi que tous actes découlant de ce contrat de concession.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

40 voix pour

3 voix contre (MM. Jean-Pierre AUFFRET, Manuel ALLAMELLOU, Hicham DAD)

1 élu ne prend pas part au vote (Mme Samia IDRI-BAYOL)

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017

—o—
Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au Maire ;
Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Nouredine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 DEC. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04491-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

DÉLIBÉRATION N° 2.4

OBJET : APPROBATION DU PRINCIPE DE LANCEMENT D'UNE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC AYANT POUR OBJET L'EXPLOITATION ET LA GESTION D'UN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT PRÉVU RUE BONNET, Z.A.C. ENTRÉE DE VILLE

RAPPORTEUR : MADAME EVELYNE LAUER

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1411-4 et L. 1413-1 applicables aux contrats de concession ;

Vu l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 et le décret n° 2016-86 du 1^{er} février 2016 relatifs aux contrats de concession ;

Vu l'avis favorable émis à la majorité des membres de la Commission consultative des services publics locaux du 8 décembre 2017 ;

Vu le rapport de l'exécutif annexé à la présente délibération exposant au Conseil municipal les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur exploitant de l'établissement d'accueil du jeune enfant aux termes de la convention de concession de service public, transmis aux membres de l'assemblée,

Considérant que la commune de Clichy développe une politique familiale favorisant la création de modes d'accueil de la petite enfance ;

Considérant le projet de création d'un établissement d'accueil du jeune enfant de 60 berceaux dans le quartier Entrée de Ville ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré

ARTICLE 1 - APPROUVE le principe de l'exploitation d'un service d'accueil du jeune enfant dans le cadre d'une concession de service public (durée prévisionnelle de 5 à 7 ans) pour l'établissement de 60 berceaux situé dans le quartier Entrée de Ville - rue Bonnet

ARTICLE 2 - APPROUVE le contenu des principales caractéristiques des prestations devant être assurées par le délégataire, telles qu'elles sont définies dans le rapport sur le choix du mode de gestion.

ARTICLE 3 - AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à engager une procédure de consultation pour la passation de la concession de service public susmentionnée.

ARTICLE 4 - AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette procédure de consultation.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

38 voix pour

6 élus ne prennent pas part au vote (Madame Monique DHUIN, MM. Jean-Pierre AUFFRET, Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI-BAYOL, M. Hicham DAD, Serge BERNARD)

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04491-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au Maire ;
Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE

29 DEC. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04494-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

DÉLIBÉRATION N° 3.1

OBJET : APPROBATION DU PROJET DE CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT PRESTATION DE SERVICE ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT/AIDE SPÉCIFIQUE RYTHMES ÉDUCATIFS POUR L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE LIANT LA VILLE DE CLICHY ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS-DE-SEINE – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LADITE CONVENTION ET TOUT DOCUMENT Y AFFÉRENT

RAPPORTEUR : MADAME VÉRONIQUE CABASSET

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la volonté de la Ville de soutenir les familles clicheoises par une offre de service public de qualité en favorisant l'accueil de loisirs sans hébergement/aide spécifique rythmes éducatifs ;

Considérant la nécessité de définir et d'encadrer les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service accueil de loisirs sans hébergement « ALSH » de la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine, pour l'accueil périscolaire ;

Vu le projet de convention d'objectifs et de financement prestation de service accueil de loisirs sans hébergement /aide spécifique rythmes éducatifs établi à cet effet pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017 ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1- APPROUVE le projet de convention d'objectifs et de financement prestation de service accueil de loisirs sans hébergement /aide spécifique rythmes éducatifs, pour l'accueil périscolaire du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017, à conclure avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine.

ARTICLE 2 -AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention et tout document y afférent.

ARTICLE3 - DIT QUE les recettes en résultant seront imputées au budget communal.

Adopté à l'unanimité

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance
M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoints au Maire ;
Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Nouredine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 DEC. 2017

Pour extrait conforme
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04495-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

DÉLIBÉRATION N° 3.2

OBJET : CRÉATION DE TARIFS POUR LES STAGES DE SOUTIEN SCOLAIRE

RAPPORTEUR : MADAME VÉRONIQUE CABASSET

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°8.3 du 16 mai 2016 relatif au calcul du quotient familiale journalier applicables à diverses prestations périscolaires, culturelles, sportives et loisirs

Considérant le marché public passé sous forme de procédure adaptée avec le prestataire FORMACAD ACADOMIA ;

Considérant le souhait de la Ville de Clichy de mettre en place des stages de soutien scolaire à destination des élèves scolarisés du CM2 à la terminale ;

Considérant qu'il est nécessaire de créer et de fixer les tarifs des stages de soutien scolaire ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - CRÉE ET FIXE comme suit, les tarifs, par enfant, aux stages de soutien scolaire :

- Tarif 1 (regroupement des QF 1, 2, 3) : 39 €
- Tarif 2 (regroupement des QF 4, 5) : 54 €
- Tarif 3 (regroupement des QF 6, 7) : 69 €
- Tarif 4 (regroupement des QF 8, 9) : 84 €
- Tarif 5 (regroupement des QF 10, 11) : 99 €

ARTICLE 2 - DIT QUE la recette en résultant sera imputée au budget communal

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

36 voix pour

8 voix contre (M. Nouredine BENYAHIA, Mmes Viviane DIEGO, Monique DHUIN, MM. Jean-Pierre AUFFRET, Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI-BAYOL, MM. Hicham DAD, Serge BERNARD)

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance

M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoints au Maire ;
Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 DEC. 2017

Pour extrait conforme
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04496-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

DÉLIBÉRATION N° 3.3

OBJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES STAGES DE SOUTIEN SCOLAIRE

RAPPORTEUR : MADAME VÉRONIQUE CABASSET

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales

Considérant le marché public passé sous forme de procédure adaptée avec le prestataire FORMACAD ACADOMIA ;

Considérant que la ville de Clichy souhaite mettre en place des stages de soutien scolaire à destination des élèves scolarisés du CM2 à la terminale ;

Considérant la nécessité de mettre en place un règlement intérieur des stages de soutien scolaire ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE: APPROUVE le règlement intérieur des stages de soutien scolaire annexé à la présente délibération.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

34 voix pour

8 voix contre (Mme Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI-BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Serge BERNARD)

2 abstentions (M. Nouredine BENHYAHIA, Mme Viviane DIEGO)

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance

M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au Maire ;
Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 DEC. 2017

Pour extrait conforme
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04497-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

Séance du conseil municipal du 21 décembre 2017

DÉLIBÉRATION N° 3.4

OBJET : ADOPTION DE LA PROMESSE DE BAIL EMPHYTÉOTIQUE ADMINISTRATIF RELATIF À UN ENSEMBLE IMMOBILIER À USAGE D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SIS 71/73 RUE DE PARIS - 10 RUE CASTÉRÈS

RAPPORTEUR : MADAME ALICE LE MOAL

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1311-2 et suivants ;

Vu la délibération n° 3.4 du 28 septembre 2017 relative au déclassement des terrains communaux sis 10 rue Castérès et 71-73 rue de Paris ;

Considérant que la Ville est propriétaire de terrains construits sur les parcelles section Q, n° 80 à 82 ;

Considérant l'absence de groupes scolaires d'enseignement privé sous contrat sur la ville de Clichy ;

Considérant le nombre d'enfants de familles clicheoises scolarisés dans des établissements privés hors du territoire de Clichy ;

Considérant qu'une offre d'enseignement privé conventionné par l'État complète l'offre d'enseignement public et relève d'une utilité sociale ;

Considérant le projet de l'association des institutions privées des Hauts-de-Seine ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 : ADOPTE la promesse de bail emphytéotique administratif relatif à un ensemble immobilier à usage d'établissement d'enseignement à conclure avec l'association des institutions privées des Hauts-de-Seine sur les parcelles section Q n° 80 à 82, pour une durée de 99 ans à compter de sa signature, moyennant une redevance révisable de 15 000 €/an conformément au projet de bail emphytéotique administratif qui lui est annexé.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer la promesse de bail emphytéotique administratif et tout document y afférent.

ARTICLE 3 : AUTORISE Madame le receveur municipal à encaisser.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés
38 voix pour

6 voix contre (Mme Monique DHUIN, MM. Jean-Pierre AUFFRET, Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI-BAYOL, MM. Hicham DAD, Serge BERNARD)

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04497-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance

M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au Maire ;

Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 DEC. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04498-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

Séance du conseil municipal du 21 décembre 2017

DÉLIBÉRATION N° 3.5

OBJET : ADOPTION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE DE RESTAURATION COLLECTIVE DÉNOMMÉ « CO.CLI.CO » (COLOMBES CLICHY COLLECTIVITÉ RESTAURATION)

RAPPORTEUR : MONSIEUR BENOIT DE LA RONCIÈRE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5212-1 et suivants ;

Vu la délibération n° 3.1 du 22 novembre 2011, portant création du SIVU CO.CLICO ;

Vu la délibération n° 38 du 15 décembre 2017 du comité syndical du SIVU CO.CLICO ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2011-022 du 28 novembre 2011 autorisant la création du SIVI CO.CLICO à compter du 1^{er} janvier 2012 ;

Considérant la volonté des deux communes membres fondatrices du SIVU CO.CLICO de mettre en place une tarification simplifiée par type de repas qu'elles proposent à leurs usagers ;

Considérant la volonté des deux communes membres fondatrices du SIVU CO.CLICO de simplifier et clarifier les règles et modalités de facturation des repas aux usagers et d'améliorer la transparence comptable et budgétaire pour les usagers et bénéficiaires ;

Considérant la volonté des deux communes membres fondatrices du SIVU CO.CLICO de lutter contre le gaspillage alimentaire en commandant au plus juste le nombre de repas au SIVU ;

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - ADOPTE les modifications des statuts du SIVU CO.CLICO tels que figurant en annexe.

ARTICLE 2 - DIT QUE les nouveaux statuts modifiés entreront en vigueur le jour de la première réunion du Comité Syndical suivant la décision du représentant de l'État prise conformément à l'article L5211-20 du CGCT.

ARTICLE 3 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents et conventions accessoires directs et nécessaires de l'application de la présente délibération.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

32 voix pour

8 voix contre (M. Nouredine BENYAHIA, Mme Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE RODRIGUES, MM. Manuel ALLAMELLOU, Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Serge BERNARD)

1 abstention (Mme Samia IDRI-BAYOL)

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04498-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017
—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance

M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au Maire ;
Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 DEC. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04499-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

DÉLIBÉRATION N° 8.1

OBJET : DÉFINITION DE LA COMPÉTENCE TERRITORIALE EN MATIÈRE D'ACTION SOCIALE

RAPPORTEUR : MADAME EVELYNE LAUER

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L1259-5 qui prévoit le transfert de la compétence action sociale dans un délai de deux ans à compter de la création de l'EPT, soit avant le 31 décembre 2017,

Vu la loi du 7 août 2015 dite « NOTRe » portant nouvelle organisation territoriale de la République, avec la création de la Métropole du Grand Paris (MGP) et des établissements publics territoriaux (EPT) au 1^{er} janvier 2016,

Vu la délibération du 13 décembre 2017 n° 2017/S07/006 de L'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine relative à la définition de l'intérêt territorial et de la démarche de mise en œuvre du diagnostic sociodémographique territorial :

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE - APPROUVE la délibération du 13 décembre 2017 n° 2017/S07/006 du Conseil de Territoire portant sur la définition de l'intérêt territorial relatif à la compétence action sociale de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, ainsi que la démarche visant à la réalisation d'un cahier des charges détaillé pour la mise en œuvre d'un diagnostic sociodémographique territorial.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés

40 voix pour

1 abstention (M. Hicham DAD)

—
EXTRAIT
—
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017

—o—
Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance

M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoints au Maire ;
Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 DEC. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04500-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

DÉLIBÉRATION N° 10.2

OBJET: APPROBATION DES TRANSFERTS DE PERSONNELS À L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL BOUCLE NORD DE SEINE

RAPPORTEUR : MONSIEUR PATRICE PINARD

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5219-5, L.5219.10 et L.5211.4.1;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale;

Vu la loi n° 07-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique, et notamment ses articles 14 à 16;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République;

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux;

Vu le décret n° 2015-1658 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine dont le siège est à Gennevilliers;

Vu la saisine du Comité Technique de la Ville de Clichy-la-Garenne du 18 octobre 2017;

Considérant que suite à la création de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine au 1^{er} janvier 2016, il lui incombe l'exercice de compétences obligatoires telles que définies par l'article L.5219-5 du Code Général des Collectivités Territoriales;

Considérant que suite à l'arrivée à échéance des conventions de gestion transitoires entre les communes et l'établissement public territorial au 31 décembre 2017, les compétences relevant des établissements publics territoriaux telles que définies dans le Code Général des Collectivités Territoriales sont transférées à l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, à compter du 1^{er} janvier 2018;

Considérant que le transfert de compétence entraîne le transfert du service ou de la partie de service chargé de sa mise en œuvre;

Considérant que les fonctionnaires territoriaux et agents contractuels qui remplissent en totalité leurs fonctions dans un service ou une partie de service transféré sont transférés à l'Établissement Public Territorial, ils relèvent de cet établissement dans les conditions de statut et d'emploi qui sont les leurs;

Considérant qu'en application de l'article L.5219-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le transfert des services ou parties de services concourant à l'exercice des compétences qui incombent à l'établissement public territorial et le transfert du personnel relevant de ces services doivent faire l'objet d'une décision conjointe de transfert dans les conditions prévues par l'article L.5211-4-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, avec l'élaboration de fiches d'impact décrivant notamment les effets du transfert sur l'organisation et les conditions de travail, ainsi que sur la rémunération et les droits acquis des fonctionnaires et des agents contractuels concernés.

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04500-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

ces fiches d'impact étant ensuite annexées aux décisions conjointes de transfert et de la saisine des comités techniques compétents;

Considérant que les fiches d'impact établies seront annexées aux décisions conjointes de transfert,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - DÉCIDE du transfert au 1^{er} janvier 2018 des personnels dont les missions de service public relèvent de l'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine.

Ville	Nombre d'agents transférés au 1 ^{er} janvier 2018
Clichy-la-Garenne	23

ARTICLE 2 - DIT QUE les agents transférés conservent le maintien de leurs conditions d'emploi et de statut, de leur rémunération, de leurs droits acquis.

ARTICLE 3 - DIT QUE les agents pourront exercer leur droit d'option en matière de régime indemnitaire ultérieurement à leur transfert, lorsque l'établissement public territorial aura fixé par délibération les critères d'attribution des primes et indemnités selon l'organigramme finalisé de l'Établissement Public Territorial et les fonctions et missions exercées par chaque agent.

ARTICLE 4 - AUTORISE le Maire à signer l'arrêté conjoint de transfert.

ARTICLE 5 - DIT QUE les crédits nécessaires au transfert desdits agents seront inscrits au budget de l'Établissement Public Territorial, au chapitre 012.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés
40 voix pour
1 voix contre (Hicham DAD)

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04500-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance

M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au Maire ;
Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 DEC. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04501-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

Séance du Conseil municipal du 21 décembre 2017

DÉLIBÉRATION N° 10.3

OBJET: APPROBATION DE LA CONVENTION DE LA MISE À DISPOSITION DES PERSONNELS AUPRÈS DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL BOUCLE NORD DE SEINE

RAPPORTEUR : MONSIEUR PATRICE PINARD

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5219-5, L.5219.10 et L.5211.4.1;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale;

Vu la loi n° 07-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique, et notamment ses articles 14 à 16;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République;

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux;

Vu le décret n° 2015-1658 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine dont le siège est à Gennevilliers;

Vu la saisine du Comité Technique de la Ville de Clichy-la-Garenne du 18 octobre 2017;

Considérant que suite à la création de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine au 1er janvier 2016, il lui incombe l'exercice de compétences obligatoires telles que définies par l'article L.5219-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que suite à l'arrivée à échéance des conventions de gestion transitoires entre les communes et l'établissement public territorial au 31 décembre 2017, les compétences relevant des établissements publics territoriaux telles que définies dans le Code Général des Collectivités Territoriales sont transférées à Boucle Nord de Seine, à compter du 1^{er} janvier 2018 ;

Considérant que le transfert de compétence entraîne le transfert du service ou de la partie de service chargé de sa mise en œuvre ;

Considérant que le transfert peut être proposé aux fonctionnaires territoriaux et agents contractuels exerçant pour partie seulement dans un service ou une partie de service transféré ;

Considérant qu'en cas de refus, les agents sont de plein droit et sans limitation de durée mis à disposition, à titre individuel et pour la partie de leurs fonctions relevant du service ou de la partie de service transféré, du président de l'établissement public territorial. Ils sont placés, pour l'exercice de cette partie de leurs fonctions, sous son autorité fonctionnelle, mais restent gérés par leur collectivité d'origine,

Considérant que les modalités de cette mise à disposition sont réglées par une convention conclue entre la commune et l'établissement public territorial,

Considérant le projet de convention proposé,

Accusé de réception en préfecture 092-219200243-20171221-DSGLC18_04501- DE Date de télétransmission : 03/01/2018 Date de réception préfecture : 03/01/2018
--

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - APPROUVE la convention de mise à disposition de personnel ci-annexée, dans le cadre du transfert des compétences des Communes membres au profit de l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine.

ARTICLE 2 - AUTORISE le Maire à signer ladite convention.

ARTICLE 3 - DIT QUE les crédits nécessaires au remboursement de la rémunération et des charges des agents mis à disposition seront inscrits au budget de l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine.

Adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés
40 voix pour
1 voix contre (Hicham DAD)

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04501-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017

—o—

Etaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance

M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au Maire ;
Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 DEC. 2017

Pour extrait conforme :
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire,

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04502-DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

DÉLIBÉRATION N° 12.1

OBJET ; APPROBATION DE LA CONVENTION DE GESTION DE SERVICE À CONCLURE ENTRE LA VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE ET L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL BOUCLE NORD DE SEINE RELATIVE À L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu le décret n° 2015-1658 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'Établissement Public Territorial dont le siège est à Gennevilliers,

Vu la loi n° 2017-257 du 28 février 2017 relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain,

Vu l'arrêté inter préfectoral DAJAL n°2017-015 du 6 novembre 2017 portant modification de l'adresse postale du siège de l'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine,

Vu la délibération du Conseil de la métropole du Grand Paris du 8 décembre 2017 sur la définition de l'intérêt métropolitain en matière d'aménagement de l'espace métropolitain,

Vu la délibération du Conseil de territoire n° 2017/S07/037 du 13 décembre 2017, approuvant les conventions de gestion à intervenir entre les villes et l'Établissement Public Territoire Boucle Nord de Seine pour la compétence Aménagement ;

Considérant qu'à compter du 1^{er} janvier 2018, l'Établissement public territorial Boucle Nord de Seine sera en charge de la compétence en matière d'aménagement de l'espace métropolitain, soumise à la définition d'un intérêt métropolitain mais non reconnue comme telle,

Considérant qu'en application de l'article L.5219-10 du CGCT, le transfert des services ou parties de services concourant à l'exercice des compétences qui incombent à l'Établissement public territorial et le transfert du personnel relevant de ces services doivent faire l'objet d'une décision conjointe de transfert dans les conditions prévues par l'article L. 5211-4-1 du CGCT, avec notamment l'élaboration de fiches d'impact et la saisine des comités techniques,

Considérant que les flux financiers liés à ces transferts participent du fond de compensation des charges territoriales, qu'ils seront établis dans le rapport de la CLECT et qu'ils feront l'objet de délibérations concordantes entre la Commune et l'Établissement public territorial,

Considérant cependant que, compte tenu du temps que requiert la mise en œuvre de ces procédures, l'organisation n'a pu être mise en place pour le 1^{er} janvier 2018, les assemblées délibérantes devant définir sereinement le périmètre d'intervention induit par le transfert de la compétence Aménagement de l'espace métropolitain et mener le dialogue social avec les personnels transférés, notamment dans le cadre du comité technique, conformément aux dispositions précitées,

Considérant par ailleurs que l'Établissement public territorial ne possède pas encore l'ingénierie nécessaire pour l'exercice de la compétence Aménagement de l'espace métropolitain,

Considérant que, dans l'attente de la mise en place de cette organisation pérenne, il apparaît nécessaire d'assurer pour cette période transitoire et inédite au regard de la réglementation la continuité du service public,

Considérant que seule la commune est en mesure de garantir cette continuité sur son territoire, notamment en ce qui concerne les services aux usagers,

Considérant qu'il convient donc de mettre en place une coopération entre la Commune et l'Établissement public territorial, en précisant par une convention de gestion les conditions dans lesquelles la Commune assurera, à titre transitoire, la gestion de la compétence Aménagement de l'espace métropolitain pour la partie de cette compétence qui n'a pas été reconnue d'intérêt métropolitain,

Vu le projet de convention de gestion de services à conclure entre la Ville de Clichy-la-Garenne et l'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine relative à l'exercice de la compétence *Aménagement de l'espace métropolitain*,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 - APPROUVE la convention de gestion entre la ville de Clichy-la-Garenne et l'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine relative à la compétence Aménagement de l'espace métropolitain ainsi que ses annexes.

ARTICLE 2 - AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que ses annexes et tous documents s'y rapportant.

ARTICLE 3 - DIT QUE La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de son affichage, d'un recours gracieux devant le Maire ou, dans le même délai, d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04502-
DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

—o—
DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

—o—
SÉANCE DU JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017
Convocation du vendredi 15 décembre 2017

Étaient présents :

M. Rémi MUZEAU, Maire, Président de séance

M. Stéphane COCHEPAIN, Mme Agnès DELACROIX, M. Laurent CONVERSY, Mme Evelyne LAUER (jusqu'à 23h20), M. Sébastien RENAULT, Mme Alvine MOUTONGO-BLACK (jusqu'à 22h40), Louis-Alexandre ALCIATOR (jusqu'à 23h20), Mme Nadoi HADRI (jusqu'à 23h10), MM. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20), Luc MERCIER (jusqu'à 23h20), Jean-Pierre CAYLA (jusqu'à 23h20), Mme Mireille RÉA (jusqu'à 22h45), M. Pierre CULOT (jusqu'à 22h50), Mme Véronique CABASSET (jusqu'à 22h55), M. Benoît de la RONCIÈRE, Adjoint au Maire ;
Mme Josette de MARVAL (jusqu'à 22h40), MM. François MORVAN (jusqu'à 22h40), Noureddine BENYAHIA, Mmes Colette MICHEL (jusqu'à 22h40) Sylvie JAN, Lora TERRINI (jusqu'à 20h20), Véronique D'ASTORG (jusqu'à 22h40), M. Loïc PERON, Mmes Viviane DIEGO (jusqu'à 22h40), Sandra HUMBLLOT, M. Sébastien KOPEC, Mme Amel SAÏDI (jusqu'à 23h00), M. Julien BOUCHET, Mmes Alice LE MOAL, Helena DUMAIN DE SOUSA, M. Pierre-Marie GOUYGOU-VIEILLEFOSSE, Mmes Josette BOTET, Monique DHUIN, Isabelle MINE RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI BAYOL, M. Hicham DAD (à partir de 19h25), Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Mme Alvine MOUTONGO-BLACK par M. Sébastien RENAULT (à partir de 22h40) ; Mme Nadoi HADRI par M. Louis-Alexandre ALCIATOR (de 23h10 à 23h20) ; Mme Marie-Jeanne COLOMBO par M. Patrice PINARD (jusqu'à 23h20) ; Mme Joëlle LEFEBVRE par Mme Sandra HUMBLLOT ; Mme Mireille REA par Mme Agnès DELACROIX (à partir de 22h45) ; M. Pierre CULOT par M. Benoît de la RONCIÈRE (à partir de 22h50) ; Mme Véronique CABASSET par M. Sébastien KOPEC (à partir de 22h55) ; Mme Josette de MARVAL par Mme Evelyne LAUER (de 22h40 à 23h20) ; M. François MORVAN par M. Rémi MUZEAU (à partir de 22h40) ; Mme Lora TERRINI par M. Laurent CONVERSY (à partir de 20h20) ; Mme Véronique d'ASTORG par M. Stéphane COCHEPAIN (à partir de 22h40) ; Mme Amel SAÏDI par M. Julien BOUCHET (à partir de 23h00) ; M. Merdja DJELDJEL par Mme Mireille REA (jusqu'à 22h45) ; M. Jean-Pierre AUFFRET par M. Manuel ALLAMELLOU ; M. Réda BELHOUCHE par Mme Isabelle MINE RODRIGUES ; M. Hicham DAD par Mme Samia IDRI-BAYOL (jusqu'à 19h25) ; M. Serge BERNARD par Mme Monique DHUIN.

Étaient absents :

Mme Evelyne LAUER (à partir de 23h20), M. Louis-Alexandre ALCIATOR (à partir de 23h20), Mme Nadoi HADRI (à partir de 23h20), M. Patrice PINARD, (à partir de 23h20), Mme Marie-Jeanne COLOMBO (à partir de 23h20), MM. Luc MERCIER (à partir de 23h20), Jean-Pierre CAYLA, (à partir de 23h20), Mmes Josette de MARVAL (à partir de 23h20), Colette MICHEL (à partir de 22h40), Viviane DIEGO (à partir de 22h40), M. Merdja DJELDJEL (à partir de 22h45), Mme Bénédicte ROUBY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Nadoi HADRI

COMPTE RENDU, PAR EXTRAITS, DE LA SÉANCE PUBLIÉ PAR AFFICHAGE, LE 29 DEC. 2017

Pour extrait conforme
Clichy-la-Garenne, le 22 décembre 2017

Le Maire

Rémi MUZEAU
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine



Accusé de réception en préfecture
092-219200243-20171221-DSGLC18_04474-DE
Date de télétransmission : 03/01/2018
Date de réception préfecture : 03/01/2018

VŒU PRÉSENTÉ PAR MADAME IDRI-BAYOL DEMANDANT LE MAINTIEN DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL EN SOIRÉE OU LE SAMEDI MATIN

Monsieur le maire,

C'est avec consternation que nous avons pris connaissance par voie de presse de votre volonté de nous imposer des conseils municipaux en semaine à une heure matinale.

Cette initiative prouve une fois de plus que vous souhaitez censurer l'espace démocratique que représente le conseil municipal.

Comme vous le savez déjà, cette mesure portera préjudice à l'ensemble des élus de la majorité comme de l'opposition qui ne pourront plus exercer leurs mandats respectifs comme ils le souhaitaient.

Vous êtes parfaitement conscient que nous sommes dans l'incapacité d'être présents le matin en semaine puisque nous sommes tous salariés.

De plus, les conseils municipaux du samedi matin permettraient aux Clichois de venir assister aux débats et de prendre ainsi connaissance de vos décisions.

Nous avons également l'honneur de vous proposer la mise en place de l'organisation d'un moment d'échanges entre les habitants et les élus avant chaque réunion du conseil municipal en salle du conseil.

Cela permettra aux Clichois d'avoir la possibilité, s'ils le souhaitent, de poser directement une question aux élus, en rapport avec l'ordre du jour du conseil municipal.

Il s'agit là d'une occasion supplémentaire proposée aux habitants de pouvoir s'exprimer et de participer davantage à la vie municipale.

Afin de manifester notre volonté de rester une opposition constructive, nous demandons via ce vœu à l'ensemble des élus du conseil municipal de se prononcer sur :

- le déplacement des conseils municipaux au samedi matin à 9h00, ou le cas échéant le maintien en soirée.

- La mise en place d'une réunion d'échange avec les Clichois avant chaque conseil municipal.

Une fois de plus vous ne pouvez pas engager la responsabilité de tous les élus dans cette volonté de censurer le débat démocratique.

Le conseil municipal doit rester une instance ouverte à tous !

Rejeté à la majorité absolue des suffrages exprimés

34 voix contre

9 voix pour (M. Noureddine BENHIAYA, Mme Monique DHUIN, M. Jean-Pierre AUFFRET, Mme Isabelle MINE-RODRIGUES, M. Manuel ALLAMELLOU, Mme Samia IDRI-BAYOL, MM. Réda BELHOUCHE, Hicham DAD, Serge BERNARD)

1 abstention (Mme Viviane DIEGO)